Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260604-2026_04_06_D_17-DE

Commune de Plénée-Jugon

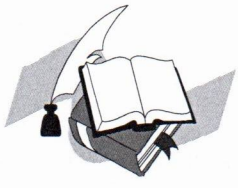
Extrait du Registre des délibérations du Conseil
Séance du Jeudi 4 juin 2026

*L'An Deux Mil **Vingt Six**, le jeudi **29 mai** à Vingt Heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 24 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur **Roland LUCAS, Maire**. Madame Marine CHARRA, Adjointe, a été désignée Secrétaire de Séance.*

Conseil du 04-06-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	06	04	17	00

Refacturation des Charges de Copropriété
Mise en Œuvre des Provisions Mensuelles Impersonnelles

ÉLUS	23
PRÉSENTS MAXI	23
MANDANTS	00
ABSENTS	00
APTES A VOTER	23



CONVOCATION	29-05-2026
RÉUNION	04-06-2026
AFFICHAGE	09-06-2026
TRANSMISSION	09-06-2026
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Questions Traitées Par les Présents		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Première Question	Dernière Question				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LUCAS Roland, Maire	Maire	01	32	1	0	0	
	HERVE Anne	1ère Adjointe	01	32	1	0	0	
	GAUTHIER Jérôme	2ème Adjoint	01	32	1	0	0	
	DUQUENNE Hélène	3ème Adjointe	01	32	1	0	0	
	PANSART Rémi	4ème Adjoint	01	32	1	0	0	
	CHARRA Marine	5ème Adjointe	01	32	1	0	0	
	BOTREL Pierrick	6ème Adjoint	01	32	1	0	0	
	AUFFRAY Anne-Sophie	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	DUVAL Maxime	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	GUERIN Amélie	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	GUERIN Nicolas	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	JEANNEAU Gabriel	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	JOUAN Fabienne	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	LE HELLEC Danielle	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	LENORMAND Éric	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	OGIER Elodie	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	ONFRAY Florence	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	ONFRAY Pierre-Manuel	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
MINORITÉ	GOINGUENET Marie-Noelle	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	CORNILLET Colette	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	MACÉ Stéphane	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	PRESSE Sabrina	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	SAMSON Gérard	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
DP-01	DÉCOMPTE PRÉSENTS				23	0	0	

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260604-2026_04_06_D_17-DE

Conseil du 04-06-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	04	06	17	00

Refacturation des Charges de Copropriété
Mise en Œuvre des Provisions Mensuelles Impersonnelles

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il est rappelé que le parc immobilier de la commune comprend plusieurs résidences locatives au rang desquelles, figure la Maison des Services dont la gestion locative est régie par un Syndic de Copropriété dont la présidence et la direction sont assurées par l'autorité territoriale.

Dans ce cadre, les charges de copropriété sont refacturées au prorata des surfaces occupées sur la base d'une imputation annuelle.

Toutefois, ces charges imputables concernent des logements à usage d'habitation pour lesquels les propriétaires occupants sollicitent le bénéfice de la mensualisation.

Afin d'organiser la gestion locative de la Maison des Services en adéquation avec le statut particulier des propriétés individuelles à usage d'habitation principale, il est proposé de remplacer la refacturation annuelle des charges de copropriété par une refacturation mensuelle en la forme de provisions. La régularisation annuelle interviendra après les douzièmes d'appels de provisions.

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'INSTAURER des provisions mensuelles pour charges de copropriété imputables aux propriétaires d'un logement à usage d'habitation situé dans un immeuble communal ;

D'EXPOSER que les provisions mensuelles pour charges imputables feront l'objet d'une actualisation annuelle sur la base du décompte réel N-1 ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à déterminer le montant individuel des provisions mensuelles pour charges exigibles comme à octroyer le bénéfice immédiat des présentes dispositions aux propriétaires actuels et futurs dans le cas des mutations.

Sens de la Décision				Approbation			Décompte des Suffrages				
Élus	Présents	Mandants	Absents	Habilités	Retraits	Abstenus	Votants	Blancs	Exprimés	Pour	Contre
23	**23**	**00**	**00**	**23**	**00**	**00**	**23**	**00**	**23**	**23**	**00**

Le Maire,
Roland LUCAS,
Plénée-Jugon, jeudi 4 juin 2026

MAIRIE DE PLÉNÉE-JUGON
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
22640